



POLITIQUE:	Confidentialité & respect de la vie privée
Référence:	B-4
Date d'entrée en vigueur:	21 juillet 2016
Dernière révision :	17 septembre 2024

SCOPE

Cette politique s'applique à tous les employés, étudiants, bénévoles et à toutes les personnes ou agences qui travaillent avec la Maison de soins palliatifs ou agissent en tant que représentants de celle-ci.

POLICY

Dans le cadre de leur association avec Maison McCulloch Hospice (MMH), les personnes susmentionnées peuvent prendre connaissance de renseignements personnels et confidentiels concernant nos pratiques commerciales, nos clients/résidents, nos familles, nos fournisseurs, nos bénévoles, nos donateurs et peut-être même d'autres employés de l'organisme. Ces personnes sont tenues de préserver la confidentialité de ces informations et de ne les divulguer que lorsque la loi l'autorise ou sur la base d'une autorisation écrite. En outre, l'utilisation de ces informations à des fins personnelles ou de spéculation

PROCÉDURE

Toutes les personnes susmentionnées devront signer un accord de confidentialité avant d'entamer leur collaboration avec MMH.

Les personnes associées sont tenues de respecter toutes les politiques internes en vigueur en matière de confidentialité, de protection de la vie privée et de sécurité.

Les personnes associées qui s'interrogent sur le caractère confidentiel de certaines informations doivent s'adresser au responsable de la protection de la vie privée/au directeur exécutif.

Le non-respect de ces politiques peut entraîner des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'à la rupture de la relation avec l'organisation.

RESSOURCES INTERNES

Formulaire d'accord de confidentialité
OP-010 Protection des RPS
OP-011 Questions, demandes et plaintes relatives aux RPS
OP-012 Gestion des violations de la vie privée
OP-013 Gestion du consentement
OP-014 Vérification de l'identité
OP-016 Formation à la protection de la vie privée et à la sécurité